

Compte-rendu

Réunion du BUREAU / Comité de pilotage du S.M.P.G.

05 Mars 2015

Le Bureau / Comité de pilotage du Syndicat Mixte du Pays du Giennois s'est réuni le **jeudi 05 Mars 2015** à 14H00, au Centre social, salle de réunion des bureaux du Pays – Rue des Loriots, sous la présidence de Monsieur **Jean-Pierre POUAGNY**, Président.

Etaient présents à la réunion : Messieurs BERTRAND, BOULEAU, LECHAUVE, DESBOIS, MARQUET, RIGAL, RAT, membres du Bureau. M. LECUGY, Président du groupe de travail Vie culturelle et touristique, Patrimoine.

Mesdames LECLERC (élue), Région Centre Val de Loire. M. COUSIN, Président du Conseil de Développement.

Mme Paris, Agent de Développement et Mme ALLIONE, Chargée de missions.

Absente excusée : Ms GIRAULT, MASSE : membres du Bureau, M. LAURENT : Président Groupe de travail Développement économique, Mme BEVIERE (élue) Région Centre Val de Loire. Mme PELOILLE, Conseillère Générale. Mmes PIGNOLET et JAWORSKI (techniciennes) Conseil Général du Loiret.

Absent : Mme BEAUPERE (technicienne), Région Centre Val de Loire.

Le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Il présente les points suivants :

- **Le Compte Administratif 2014.**

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat ou déficit reporté de 2013	25.537,64			184.410,16
Opération de l'exercice	35.051,02	63.098,38	260.517,67	208.190,14
TOTAUX	60.588,66	60.588,38	260.517,67	392.600,30
RESULTATS	2.509,72		132.083,63	

- → Un excédent pour la section d'investissement de 2.509,72 euros.
- → Un excédent pour la section de fonctionnement de 132.083,63 euros.

- **Le Compte de Gestion 2014.**

Le Compte de Gestion 2014 dressé par le receveur dont les résultats sont en tous points identiques à ceux du Compte Administratif.

- **L'affectation des résultats 2014 vers le BP 2015.**

Proposition de l'affectation des 2 résultats dans le BP 2015.

- **Les contributions des membres du SMPG pour 2015.**

Il est proposé de maintenir la contribution à 1,40 € par habitant pour l'année 2015.

- Contribution de la Communauté des Communes du Canton de Briare : 12.007 habitants soit une contribution de **16.809,80 euros**,
- Contribution de la Communauté des Communes du Canton de Châtillon sur Loire : 7.423 habitants soit une contribution de **10.392,20 euros**,
- Contribution de la Communauté des communes Giennoises : 26.395 habitants soit une contribution de **36.953 euros**,
- **Contribution totale pour l'année 2015 : 45.825 habitants x 1,40€/hab. =64.155 euros.**

- **Le Budget Primitif 2015.**

Le Budget Primitif 2015 respecte la nomenclature M 14 et s'équilibre au niveau de la section de fonctionnement à **339.749,03 euros** en dépenses et en recettes, et au niveau de la section d'investissement à **102.338,10 euros** en dépenses et en recettes.

- **Les dossiers du CRST**

Le Président indique que les dossiers ayant reçu une inscription comme « projet identifié » dans le CRST du Pays du Giennois ont en majorité étaient envoyés à la Région pour instruction.

13 dossiers ont été envoyés à ce jour :

- Dépense éligible : 1 393 529,78 €
- Subvention demandée : 1.380.000€

- **Le dossier « ID en campagne » - Past'Horizons.**

M. POUIGNY présente le dossier suivant la note de travail.

Il indique que 3 Territoires sont concernés : 2 dans le Cher : Pays Sancerre Sologne, Pays Loire Val d'Aubois et 1 dans le Loiret : Pays du Giennois.

M. BOULEAU interroge sur la répartition de la subvention, la présence des bergers sur notre territoire et sur le tutorat.

M. DESBOIS ajoute que le berger de Beaulieu a beaucoup de difficulté pour nourrir ses animaux.

M. POUIGNY indique que la subvention est simplement divisée par 3 : 1/3 pour chaque Pays. Il demande si la subvention pourrait être calculée en fonction du linéaire de chaque Pays.

M. BERTRAND indique que le tutorat est là pour former de nouveau berger.

M. BOULEAU répond que 3 communes n'ont plus d'espaces pour l'accueil de nouveaux bergers : St Brisson, Châtillon et Beaulieu.

M. RAT répond que selon lui ce projet est très valorisant pour notre territoire et qu'il soutient ce projet.

M. POUIGNY soumet ce dossier au vote : 2 élus favorables et 8 contres donc le dossier est refusé.

- **Les groupes de travail.**

M. POUIGNY présente le tableau de synthèse qu'il a réalisé à partir de l'Agenda 21 du Pays du Giennois. Il propose que chaque groupe se réunisse.

Il est proposé qu'à partir de cette réunion, les invitations et les documents de travail pour les Bureaux et pour les Bureaux / Comités de Pilotage soient uniquement envoyés par courriel. Les membres présents approuvent et signent leurs engagements.

Fin de la séance à 15h45



**Le Président,
Jean-Pierre POUIGNY**